



COMMUNIQUÉ

Fransylva appelle les forestiers à s'engager dans la vie municipale

Paris, le 17 novembre 2025

La forêt privée couvre 75 % de la surface forestière en France, qui représente elle-même plus de 30 % du territoire national. Elle est un pilier économique, social et environnemental de nos territoires. Les propriétaires forestiers sont ainsi au cœur de la vie locale : ils façonnent les paysages, soutiennent l'économie rurale et contribuent à la transition écologique. Fransylva appelle les propriétaires forestiers à se mobiliser et à s'engager dans les conseils municipaux en 2026, pour mieux appréhender les enjeux forestiers dans les discussions et décisions locales.

Pourquoi s'engager ?

Les conseils municipaux jouent un **rôle clé dans l'aménagement, la préservation et le développement de nos territoires**. Urbanisme, préservation des espaces naturels, gestion des risques ou encore développement économique local sont partie intégrante des compétences des municipalités. Or, 90 % des communes françaises abritent des espaces boisés.

Chaque choix pris à l'échelle communale a donc un impact direct sur la forêt que ce soit dans les politiques environnementales ou les pouvoirs de police des maires :

- élaboration des plans locaux d'urbanisme,
- sécurité des chemins forestiers,
- interdiction des rave-parties et autres atteintes au droit de propriété,
- obligations légales de débroussaillage ,
- valorisation du bois comme matériau et source d'énergie,
- accès aux voies communales pour la gestion de la forêt.

En intégrant les équipes municipales, les propriétaires forestiers apportent une connaissance fine du territoire et de la gestion durable des forêts, avec une vision patrimoniale tournée vers le long terme et la transmission.

Un moment décisif

Dans de nombreuses communes, il devient de plus en plus difficile de constituer des listes municipales. Le manque de candidats traduit une perte d'engagement citoyen qui fragilise la vie locale. **Or, nos villages et nos villes ont besoin d'élus investis, proches du terrain et porteurs d'une vision à long terme.** Les propriétaires forestiers, par leur expérience et leur enracinement, peuvent répondre à cet appel. Fransylva les encourage à s'engager dès



maintenant dans la constitution des listes, car leur voix est essentielle pour l'avenir de nos territoires.

« Les listes municipales se forment dès aujourd'hui. Elles devront être paritaires et refléter toute la diversité de nos communes. Les propriétaires forestiers sont des citoyens engagés par nature : ils gèrent un patrimoine vivant, participent à l'équilibre des territoires et agissent pour le long terme. Ils ont toute leur place dans les conseils municipaux. Nous appelons chaque propriétaire à saisir cette opportunité et à se rapprocher des équipes municipales. Car sans représentation, la forêt subit trop souvent des décisions locales inadaptées. »
appelle Antoine d'Amécourt, président de Fransylva.

Fransylva agit pour les forestiers privés en France et en Europe, aux côtés de ses partenaires de la filière forêt-bois. La fédération rassemble des femmes et des hommes engagés pour les générations futures en adaptant les forêts françaises au changement climatique.

Contact presse - Agence Artcher

pierre-philippe.frieh@artcher.fr 06 65 34 15 29

achille.dupont@artcher.fr 06 40 98 09 26